

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2015

TERRITOIRES ZÉRO CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE - (N° 3228)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 38

présenté par
M. Grandguillaume

ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« de l'impact »

les mots :

« des effets ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.